TREIZIEME ANNEE — N° 491 On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste SAMEDI 8 FEVRIER 1919.

ABONNEMENTS
FRANCE . . . . . Un an. 8 fr.
ETRANGER . . . . . — 10 fr.
LE NUMERO :
FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an 8 fr.
ETRANGER. . . . — 10 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois

LE NUMERO :
FRANCE. . . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

A NOS LECTEURS

En réponse aux nombreux amis et abonnés de *La Française* qui ont écrit pour s'informer de la santé de notre directrice, nous faisons savoir qu'ayant subi une grave opération, heureusement bien réussie, elle est actuellement de retour chez elle et en convalescence ; mais le rétablissement complet sera long, et bien qu'elle compte reprendre bientôt la direction générale du journal, elle devra nous priver pendant assez longtemps encore de ses articles.

Voyons large

Il se donne en ce premier trimestre de 1919, à l'Union pour la Vérité, des entretiens bien intéressants sur nos grands réformateurs français. Dimanche dernier, M. Maxime Leroy nous parla de Prud'hon et de Fourier, et ce fut, deux heures durant, un fourmillement d'idées — encore neuves ! — qui se levèrent des premiers jours du siècle dernier. Coopération — bien qu'il ait peu employé le mot — féminisme, retour à la terre, éducation du petit enfant, armées industrielles, Société des Nations, Fourier a tout prévu, même le percement de l'itshme de Panama, et bien d'autres choses encore dont le seul énoncé ferait sans doute hausser les épaules aux esprits avancés de ce siècle. Taisons-les donc encore. Il en est tant qu'on peut prendre à ce prophète ! entr'autres celle de la maison coopérative (ne disons pas le phalanstère) avec sa cuisine et son restaurant communs, ses appartements séparés, son jardin d'enfants, dont les hôtels pour jeunes filles seules ne sont que la première ébauche. Sur ces maisons, destinées, nous en sommes convaincus, à voir le jour, nous reviendrons d'ailleurs bientôt, à propos sans doute d'un projet intéressant bien qu'incomplet encore, qui s'élabore, croyons-nous, à la section du Commerce du Conseil National. Ce que nous voudrions aujourd'hui mettre en lumière, ce sera moins un fait ou un projet courant, à l'occasion de l'exposé de M. Maxime Leroy, qu'une manière de voir sur laquelle il a insisté, commune à nos trois grands réformateurs, Saint-Simon, Fourier et Proud'hon, et qui nous paraît féconde à méditer. Si différents, opposés même sous tant de rapports, un caractère les unit : « celui d'une vision étendue de l'avenir. » Ils voyaient large, nous a-t-on dit ; ils ne se contentaient pas de réformer le monde par un tout petit détail insignifiant à modifier l'ensemble ; ils voyaient cet ensemble et l'organisaient.

Nous avons bien perdu, il faut le reconnaître, de cette manière hardie. Si la guerre ne nous y force, nous ne remanions guère le monde, même en imagination, même nous autres féministes. « *Qui trop embrasse mal étreint* » dit un proverbe devenu cher aux Français du siècle dernier. Aussi à n'embrasser que des bribes de réformes, a-t-on fort peu réformé depuis quarante ans.

Je pense, pour ma part, qu'il est presque aussi difficile de réaliser une petite réforme qu'une grande et que dans ce dernier cas seul l'effort paie. Il me semble aussi que si nous nous mettions résolument à l'œuvre nous pourrions beaucoup ; le plus grand mal vient de cette crainte d'oser qui nous tient tous. Combien de temps la Société des Nations aurait-elle été considérée comme l'utopie de cerveaux un peu fêlés si la guerre n'était venue ! Faut-il attendre de pareilles catastrophes pour que le progrès se réalise ?

Si réellement nous autres femmes sommes appelées bientôt à agir dans la vie publique (et il faudra bien que notre gouvernement ose cela, sous peine de laisser bientôt les nègres de la Patagonie devancer les nations latines dans cette œuvre d'affranchissement) y apporterons-nous cet esprit modéré, pressé de réalisations parcellaires, ennemi de toute nouveauté hardie, qui a caractérisé les Français, vaincus de la troisième République. Ou bien nous déclarerons-nous franchement héritières des Condorcet et des Sieyès, des Fourier et des Saint-Simon, de tous ceux qui fondèrent la société nouvelle et y réclamèrent notre place. Cesserons-nous de nous inspirer de leur esprit quand nous aurons conquis notre part ? D'ailleurs les connaissons-nous bien ? un peu même ? Savons-nous de qui nous sommes filles ? Rarement je le crains. Incurieuses, nous passons devant leurs gros livres, en murmurant « idéologistes ». Faisant ainsi, nous renions d'ailleurs, nous Françaises, le pouvoir de l'idée. Idéologistes ? Soit, les idées mettent à germer un peu plus de temps qu'un grain de blé. Elles germent cependant. Le féminisme en est une preuve. Sait-on d'ailleurs qu'un ménage sociétaire, inspiré des idées fouriéristes, fondé en 1836, survit encore à Cardéna-Vergres ? Sait-on que le fondateur du Familistère de guerre, Godin, était un fervent disciple de Fourier, que Proud'hon est le père du syndicalisme et de la C.G.T. ; que Fourier a annoncé l'utilisation de la femme dans la vie industrielle, agricole et artistique et son affranchissemnet du travail ménager individuel ?

Si nous [illegible] plus, nous [illegible] plus aussi, puis nous nous contenterions moins facilement, nous agirions

— non pas davantage — mais plus profondément.

Savoir, oser, je souhaiterais que tels fussent les mobiles du féminisme de demain. Ne serait-ce pas une belle chose qu'il ressuscitât un peu chez nous, cet esprit d'entreprise que nos pères ont connu, qui fit d'eux les plus grands colonisateurs, les pionniers de l'idéal et sur lequel les dernières générations masculines ont laissé retomber la cendre de la circonspection, du souci de la sécurité, et du bien-être ! Savoir risquer, risquer les ennuis, les fatigues, l'insuccès, la défaite ; confiants quand même dans le pouvoir de l'idée, la force de la volonté, quel bienfait pour la France si nous étions ainsi capables de faire surgir du passé cet esprit toujours jeune, toujours persévérant, toujours puissant pour féconder la paix !

Louise Compain.

Union Fraternelle des Femmes

Conférences préparatoires au Vote municipal

La 9e Conférence qui portera sur l'instruction et l'éducation, aura lieu le 16 févrer à 4 heures précises, 16, rue de La Sorbonne.

Orateurs inscrits : Mmes Jules Ferry, Hélène Bureau ; MM. Ernest Charles, Léon Rosenthal.

Notes d'Actualité

Simple copie

On lit dans le Bulletin Mensuel de l'Association professionnelle des Institutrices et instituteurs publics de la Seine (oct. et nov. 1918), à propos de l'augmentation des traitements discutée à la séance du 25 juillet du Conseil d'Administration :

« L'égalité des salaires (d'instituteurs et d'institutrices) aurait les conséquences suivantes :

1) Impossibilité d'un relèvement sérieux des salaires masculins.

2) Concurrence des sexes (?)

Or, nous insistons sur ce point ; la concurrence des sexes est un non-sens social : la jeune fille qui gagnera autant qu'un homme sera tentée d'oublier son rôle dans la société et évoluera vers une indépendance dangereuse pour l'esprit de famille, base de toute éducation (!)

D'un autre côté, le jeune homme sera lui aussi, moins persuadé de l'importance de ses devoirs puisqu'il sera supplanté dans sa fonction qui est d'assurer la vie matérielle des siens.

Elle est de plus anti-scientifique : car si la femme peut à la rigueur sacrifier ses fonctions les plus nobles d'épouse et de mère pour s'employer à la conquête d'un salaire auquel elle n'a pas été habituée (!), elle ne peut pas et les plus belles utopies ne pourront jamais supprimer cette infériorité physiologique qui l'a fait propre aux travaux du foyer et impropre aux rudes besognes pour lesquelles l'homme est constitué.

Donc il doit y avoir inégalité des traitements en faveur des instituteurs.....

Etes-vous convaincues, Mesdames, où vous faut-il un argument suprême ? Le voici, quatre lignes plus bas que le texte cité : « Or, la fonction de l'homme est de créer un foyer et d'assurer la subsistance des siens ; même célibataire, l'homme est un foyer « en puissance ».

Donc le salaire masculin doit être supérieur au salaire féminin...

Inutile de continuer, n'est-ce pas ?

Augusta Moll-Weiss.

ECHOS

L'héroïsme féminin, ou le Maréchal Foch. — La conférence que Me Henri Robert a faite vendredi dernier à la Ligue de l'Enseignement et dont le titre annoncé dans le programme était : « l'héroïsme féminin et la guerre », a eu pour sujet : le Maréchal Foch ». L'éminent bâtonnier a parlé du rôle du Maréchal dans la guerre, depuis 1914 jusqu'à l'armistice, il a vanté son énergie indomptable, sa volonté inflexible, et dit qu'il unit la fougue d'un Condé à la prudence d'un Turenne.

Puis, Me Henry Robert a glorifié le Poilu. Espérons qu'il n'a pas renoncé complètement à sa première intention, et qu'il voudra bien prochainement donner encore une part de son éloquence à la louange des braves du sexe imberbe.

CHRONIQUE DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS

LE FOYER DES CAMPAGNES

Le dimanche 9 février 1919 à 3 heures, au Musée Social, 5, rue Las-Cases, aura lieu la première assemblée générale du Foyer des Campagnes, sous la présidence de M. Louis Marin, député de Nancy.

Orateurs inscrits : M. Charles Gide, professeur d'Economie Sociale à la Faculté de Droit, vice-président ; le docteur Doisy, député des Ardennes ; M. Feine, architecte, membre du Comité ; Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes Françaises, membre du Comité ; Mme Louise Compain, secrétaire générale ; M. Louis Vigoureux, trésorier.

COLLÈGE LIBRE DES SCIENCES SOCIALES (28, rue Serpente)

Le cours du Docteur Bérillon sur la Psychologie de la race allemande commencera le jeudi 13 février à 5 h. 1/2, pour être continué tous les jeudis à 5 h. 1/2. Le cours comprendra 8 leçons.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Réception d'une délégation par le Président Wilson

Comme nous l'avions annoncé, le Président Wilson avait consenti malgré ses occupations harassantes de toutes les minutes, à donner audience, le 27 Janvier à 18 heures, à une délégation de l'*Union Française pour le Suffrage des Femmes.* Une vingtaine de membres du Comité central ou du Groupe de Paris, conduites par la Présidente de l'Union française, furent introduites à 18 heures dans un des salons de la demeure de Wilson, 28, rue de Monceau, où le Président fit son apparition en souriant dès que la délégation fut rangée autour de la chambre.

La président de l'Union, après avoir serré la main du Président, lui lut en anglais l'adresse qui avait été auparavant communiquée en français à la délégation. Nous avons pu constater alors, que M. Wilson n'avait nullement oublié l'Union française et la réponse qu'il a envoyé en juin dernier à la lettre de notre Union concernant le suffrage mondial des femmes.

Ci-dessous le texte de notre adresse du 27 Janvier :

Monsieur le Président,

« Nous vous remercions de tout notre cœur d'avoir bien voulu nous accorder cette occasion de vous rencontrer et de vous exprimer notre reconnaissance pour la réponse que vous avez bien voulu faire en juin 1918, à l'adresse que l'*Union Française* vous avait envoyée. Nous savions, par vos magnifiques discours, la noble compréhension que vous avez du rôle que pourrait jouer la femme si elle possédait partout le droit de suffrage, et nous vous avions demandé de bien vouloir faire connaître votre opinion au monde entier ; vous l'avez fait avec tant de conviction et de sympathie, que nous vous en garderons toujours une vive gratitude.

Bien que nous soyons toutes ici membres de l'*Union Française* pour le suffrage des femmes, nous ne venons pas vous prier, M. le Président, de nous aider à obtenir le vote dans notre pays ; c'est à nous seules qu'il incombe de nous arranger avec notre gouvernement pour qu'il nous fasse justice. Ce n'est donc pas des Françaises qu'il s'agit aujourd'hui, mais bien des femmes de tous les pays. Elles trouvent que leurs droits ne doivent pas être oubliés dans le programme de la paix future. Les délégués des femmes des pays interalliés vont se réunir à Paris le 10 Février, afin d'émettre un vœu qu'elles désireraient voir discuter à la Conférence de la Paix. Ce vœu sera remis, ainsi qu'il convient, à tous les plénipotentiaires et au secrétariat général de la Conférence. Mais nous savons que les matières déposées au secrétariat sont tellement considérables, que notre vœu a de grandes chances de s'y trouver enterrer. Nous avons besoin d'un ami qui veillera sur son sort et obtienne qu'il soit discuté. Voulez-vous être cet ami ?

Vous avez exprimé avec beaucoup d'exactitude samedi dernier notre sentiment à toutes quand vous avez dit que cette guerre avait été une guerre des peuples et que la paix devait être une paix des peuples. La paix ne pourrait vraiment pas s'intituler une paix des peuples, si les femmes n'avaient pas le droit d'y collaborer.

Pouvons-nous vous demander encore, M. le Président, s'il vous serait possible, au Congrès de démontrer aux plénipotentiaires que le suffrage mondial des femmes serait une assurance pour le maintien de la paix dans l'avenir ? »

Pour la Délégation de l'Union française pour le suffrage des femmes. La Présidente

Après avoir écouté avec attention le message de la délégation, qui lui fut remis, le Président Wilson nous redit toute son admiration pour le rôle joué par les femmes pendant la guerre, et combien en particulier il avait su apprécier l'héroïsme et le courage moral dont les femmes françaises avaient fait preuve, et quel respect il éprouvait pour leurs souffrances si noblement supportées ; il nous dit à quel point il jugeait le suffrage féminin nécessaire à l'avenir des femmes et au bien de tous les pays. « Quant aux vœux que vous vous proposez de présenter au Congrès de la Paix, dit-il en terminant, je ne sais pas si je serai le *puissant* ami que vous demandez, mais je serai en tous cas l'ami dévoué et sincère. Il me semblerait incroyable qu'on refusât aux femmes de les entendre, après les services signalés qu'elles ont rendus pendant la guerre. Tout ce qu'il me sera possible de faire en leur faveur, je le ferai. J'aime à croire que vous étiez certaines à l'avance de ma réponse, avant de venir vous adresser à moi. »

Le vœu à soumettre aux plénipotentiaires de la Conférences de la Paix ne pourra être publié que lorsqu'il aura été voté par la Conférence des Déléguées des femmes interalliées. Le prochain numéro de *La Française* donnera des détails sur le programme de cette conférence qui s'ouvrira le 10 Février au Lyceum, 8, rue de Penthièvre.

Marguerite de Witt Schlumberger.

UN TOUCHANT ET SINCÈRE HOMMAGE

Mme le Docteur Girard-Mangin, le distingué médecin-chef de l'hôpital Edith Cavell, qu'elle a organisé et dirigé depuis deux ans, vient de recevoir, des soldats qu'elle a traités au front, une émouvante preuve de gratitude.

Ils lui ont offert une plaque de bronze, superbe travail artistique d'une exécution parfaite, représentant une effigie qui symbolise la France, signée Levis Bollée, gravée par Godard. Mais ce qui est plus beau encore, c'est la pensée qui s'en dégage, et cela, sous une forme presque anonyme : le seul renseignement précis qui ait pu être obtenu, c'est que cette plaque fut commandée par un jeune aspirant tombé en juillet dernier.

Nous ne pouvons mieux faire que de donner l'exacte reproduction du texte qui accompagne ce témoignage remarquable ; il constitue un exemple frappant de l'heureuse influence que peut exercer sur son entourage un être supérieur, tout de volonté, d'action et de dévouement.

Glorieux Vadlaincourt
1914-1916
Epidémie de fièvre typhoïde *Epidémie de dysenterie*

BATAILLE DE VERDUN
A la doctoresse GIRARD-MANGIN
Médecin-Major

Ceux qui lui doivent la santé
Ceux qui lui doivent la vie
Ceux qui lui doivent l'honneur.

Des hommes du 164e, du 106e, du 360e, du 51e, du 9e Chasseurs, du 18e Chasseurs.

— C'est un des mystères de la personnalité que certains hommes ont un rayonnement tel qu'il se communique à leurs compagnons, pour les encourager, ou plus justement pour les ennoblir, même lorsque leurs propres nerfs sont parvenus à leur extrême limite de tension, qu'ils sont épuisés de fatigue et dévorés par la fièvre. Il n'existe pas de signe extérieur auquel on puisse reconnaître de tels hommes avant qu'ils aient donné leur mesure. Leur secret ne s'apprend pas.

Rudyard Kipling.

Telle est la noble expression de la reconnaissance de ces héroïques poilus de Verdun : deux ans après le départ de leur médecin-major, ils ne l'ont pas oubliée et ont tenu à le lui dire. Aux malades, elle rendit la santé ; aux mourants, l'existence ; aux désespérés, le courage. Combien n'en a-t-elle pas assisté, relevé et soutenu, pour leur permettre de reprendre la lutte contre le Boche aujourd'hui terrassé !

Cet hommage rendu à la haute valeur morale, autant qu'à la capacité professionnelle d'une femme par des hommes qui l'ont jugée à l'œuvre est une des plus nobles manifestations qu'il nous ait été donné de voir à une époque où, pourtant, la bonté agissante des femmes accomplit des miracles. Ils ont compris et apprécié son action bienfaisante ; dans le milieu où elle vécut, exposée aux obus sur la ligne de feu, la doctoresse Girard-Mangin, simple et calme, rayonne comme un de ces foyers d'énergie qui raniment l'humanité souffrante et déprimée aux heures graves de crise.

Nous sommes heureux d'avoir pu prendre connaissance d'un tel document, unique dans les annales de la Grande Guerre.

A. H. N.

Héroïnes du Jour

ORDRE DE L'ARMÉE

Mlle de Canisy (Marguerite), infirmière titulaire de 2e classe à l'H. C. A. : « infirmière de premier ordre, en service depuis le début de la guerre. A de nouveau affirmé son dévouement et son mépris du danger pendant la période du 20 mai au 14 juillet 1918, en assurant au centre hospitalier de Royallieu, journellement bombardé et où elle était spontanément restée la seule dame infirmière, les soins les plus éclairés aux nombreux évacués de passage. »

(Ordre du 17 novembre 1918.)

Mlle Dupuy (Germaine-Lucie), infirmière à un hôpital d'évacuation 52 :

« Pendant plus d'un an, dans un poste chirurgical avancé, établi à faible distance des lignes, ont mis au service des grands blessés, tout leur cœur et toutes leurs forces, sans souci de la fatigue ni du danger. Le 27 mai 1918, au moment de l'attaque allemande et déjà sous le feu de l'artillerie ennemie, ont refusé de se laisser évacuer, insistant pour ne pas quitter les blessés dont le transport était impossible, et rester au milieu des femmes et des enfants qui imploraient leur protection. Ont été faites prisonnières. »

(Ordre du 20 novembre 1918.)

BLESSÉES CIVILES

L'insigne des blessés civils de la guerre a été attribué à Mmes Berger, de Nancy ; Boulnois, de Limoges ; Cathelain, de Rouen ; Duboille, de Fransures (Somme) ; Georgel, de Gérardmer ; Gonnet, de Bouxières (Meurthe-et-Moselle) ; Heduin de Prescourt (Eure) ; Leclercq, de Béthune ; Lefebvres, de Boves (Somme) ; Maille d'Amiens ; Monnesier (Mme et Mlle), de Nantes ; Masiné, de Charmes (Vosges) ; Pagnod, de Houssévillle (Meurthe-et-Moselle) ; Robert, de Bordeaux ; Simon, de Nancy ; Sueur, d'Amiens ; Williot, de Tancaigne (Maine-et-Loire).

LE SUFFRAGE DES FEMMES AU PARLEMENT

Protestation de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes

Voici le texte de la lettre que nous avons annoncée dans le dernier numéro, et qui vient d'être adressée par l'Union Française pour le Suffrage des Femmes au président de la Commission d'administration générale, pour protester contre les conclusions adoptées par les membres de cette commission.

Paris le 28 Janvier 1919,

A Monsieur le Président de la Commission d'Administration Générale.

Monsieur le Président,

Nous apprenons les décisions de la Commission d'administration générale concernant le vote des femmes.

Nous remercions la Commission d'avoir bien voulu reconnaître le principe de notre droit et d'en avoir demandé une application immédiate ; mais nous nous permettons de lui apporter quelques observations et quelques réserves sur les conclusions qu'elle a adoptées.

La question de suffrage des femmes a fait depuis ces dernières années des progrès vraiment considérables. La plupart des Etats vraiment démocratiques ont donné aux femmes le bulletin de vote auquel elles avaient droit. Or, en France, voici ce qui s'est passé :

En 1906, la Commission du Suffrage Universel acceptait à l'unanimité les conclusions de la proposition Dussaussoy-Buisson qui accordaient aux femmes *l'électorat et l'éligibilité pour les Conseils municipaux, les Conseils d'arrondissement et les Conseils généraux..*

En 1918, sur le rapport de M. P. E. Flandin, la Commission du Suffrage universel, malgré l'évolution de la question, malgré les preuves reconnues de la capacité féminine, trouvait bon d'amoindrir les conclusions de 1906 en n'accordant les droits municipaux aux femmes qu'à l'âge de 30 ans — en leur refusant l'éligibilité aux Conseils d'arrondissement et aux Conseils généraux — et en ajoutant même que les conseillères municipales ne pourraient pas être déléguées sénatoriales.

Enfin, M. le Président, votre Commission, tout en ramenant l'âge du vote à 21 ans, propose à son tour une nouvelle restriction en excluant du droit de vote communal les célibataires non chefs de famille. L'U.F.S.F. ne peut que protester contre cette exclusion : il n'y a aucune raison valable pour refuser aux femmes célibataires le droit de vote, si les hommes célibataires continuent à l'avoir : nous pourrions même dire qu'il y en a moins à l'accorder aux hommes qu'aux femmes. En effet, si un homme reste célibataire et prive son Pays d'un foyer, d'une famille, d'une descendance... c'est qu'il le veut bien. Pour les femmes, la question est plus complexe, et il serait cruel de rejeter de la vie nationale celles que la guerre aura réduites au célibat : les fiancées de ceux qui sont tombés pour la Patrie ont le droit d'être des citoyennes, si elles n'ont pu être des épouses et des mères. Craignez-vous les prostituées ? Alors, excluez des urnes les souteneurs, les alcooliques et les sinistres personnages qui rôdent dans nos faubourgs.

En vérité, si les hommes discutent notre droit d'être représentées, il n'y a aucune raison de ne pas contester le leur. Comme l'a si bien dit Condorcet : « *Aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes, et celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors, abjuré les siens.* »

Il serait juste, loyal et politique, de déclarer que la Charte des Droits de l'Homme est aussi celle des Droits de la Femme, et que « *tout citoyen qui subit les lois de son pays a le droit d'y participer par lui-même ou par ses représentants* ». Hors cette règle, on ne peut créer que de l'injustice ou de l'arbitraire.

Nous pouvions accepter au besoin comme première étape du suffrage intégral les conclusions de 1906, nous ne pouvons accepter celles de 1918 qui ne rappellent plus en rien les principes du suffrage universel.

Croyez, M. le Président, à l'assurance de notre haute considération.

Pour le Comité Central de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes,

La Présidente,
M. de Witt-Schlumberger.

La secrétaire générale,
C. Brunschvicg.

Guerre à l'Alcool

L' « Union des Françaises contre l'Alcool » a lancé récemment son troisième « Appel pressant au Parlement ». Il est ainsi conçu :

« Monsieur le Député,

« Les débats sur la suppression de l'alcool de bouche ont posé à nouveau, à la Chambre, le 14 mars dernier, une question angoissante pour la Patrie.

« La majorité n'a pas cru pouvoir, pour le moment, la résoudre.

« Mais rien ne découragera celles qui ont la garde des foyers et de la race.

« C'est à votre patriotisme que s'adressent encore les Françaises, auxquelles se joignent à présent un si grand nombre de Français, depuis les chefs les plus autorisés de notre glorieuse armée jusqu'à ses serviteurs les plus humbles.

« A tous points de vue, l'alcool doit cesser d'être la boisson courante à la portée de tous.

« Plus que jamais la France réclame des travailleurs sobres et forts, des enfants sans tare alcoolique.

« Vous le comprendrez.

« Plus que jamais la France a besoin de toutes ses ressources alimentaires pour nourrir sa population. Il ne faut en distraire que les matières indispensables à la fabrication de l'alcool pour la Défense Nationale et les besoins industriels et médicaux.

« Vous y veillerez.

« Puisse la prohibition, seul remède efficace contre l'alcoolisme, s'étendre bientôt de la zone de guerre au pays tout entier.

« Vous y travaillerez.

« Un grand courant d'opinion se forme pour l'obtenir.

« Vous vous y joindrez.

« Une France grandie en force et en puissance, digne de ceux qui sont morts pour elle, sera la consolation suprême de nos angoisses et de nos sacrifices.

« Vous nous la donnerez.

« Veuillez agréer, etc... »

⁂

Adhérez, faites adhérez à *L'Alarme*.

Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président : M. JEAN FINOT.

LISEZ FAITES LIRE
“La Française”
qui renseigne et défend les femmes
les aide à remplir leurs devoirs
et à obtenir leurs droits

Le Problème du Placement et l'Office départemental

Si l'on se penche sur le vaste problème du placement, une première nécessité s'impose à l'esprit : celle de la centralisation de l'offre et de la demande. L'erreur du passé fut de méconnaître cette vérité primordiale. Qu'existait-il avant la guerre à Paris ? Des bureaux de placements municipaux créant une séparation déplorable, par arrondissements du marché du travail. Ces organismes, incapables de répondre, par le défaut même de leur système, aux besoins de la double clientèle ouvrière et patronale, celle-ci avait pris l'habitude de se passer d'intermédiaire : le patron embauchait directement l'ouvrier : c'était, pour l'employeur et l'employé diminuer, disperser à l'infini les chances de la rencontre, c'était augmenter le nombre des recherches inutiles et décevantes.

Les avantages que présente le groupement de l'offre et de la demande sont clairs et multiples. Seul, le « mauvais patron » préfèrera voir la cour de son usine encombrée de chômeurs et de chômeuses impatients, afin de pouvoir leur imposer des conditions arbitraires. C'est le même exploiteur qui refuse de dire à l'avance le chiffre du salaire qu'il offre. Le bon chef honnête, intelligent, trouvera tout avantage au contraire à supprimer dans sa propre maison le personnel et l'encombrement qu'implique l'embauchage. Un coup de téléphone au spécialiste : voilà qui simplifie la besogne en la perfectionnant.

Pour l'ouvrier, pour l'ouvrière surtout dont les moyens de défense sont si réduits, l'organisme de placement sera donc dans une certaine mesure une sauvegarde. Il augmentera pour chacun la chance de trouver l'emploi le mieux adapté à ses vœux et à ses capacités dans le plus bref délai.

Le jour où toutes les offres, où toutes les demandes convergeront vers un grand organisme de placement comme deux affluents vers leur fleuve, le chômeur éviterait vingt courses stériles, s'orienterait dans l'attente vers une autre utilisation de son travail, on attendrait plus patiemment dans la certitude apaisante que son droit est sauvegardé.

Cette nécessité de l'unification du *marché du travail* n'a été comprise en France que depuis peu de temps. Il existe aujourd'hui 25 offices de placement centralisant les demandes et les offres d'emploi de chaque département, et les chiffres de leur activité augmentent de trimestre en trimestre d'une façon surprenante.

C'est en novembre 1915 que prit naissance le plus important de ces organismes, *l'Office départemental de placement et de la statistique du travail de la Seine*, par délibération du Conseil général de la

Seine. Il devait répondre à son origine, aux divers besoins de la guerre, prendre contact avec les œuvres de rééducation des mutilés, aider ceux-ci à rentrer dans les cadres de l'armée des travailleurs.

L'Office départemental est administré *par une commission paritaire* dont le président est désigné chaque année par l'*Association nationale française de la lutte contre le chômage.* Les autres membres sont : 2 conseillers généraux, 2 représentants du ministre du travail, un représentant du Préfet de la Seine, enfin 3 *patrons* et 3 *ouvriers* désignés par les conseillers prud'hommes patrons et ouvriers du département, enfin, *un patron* et *un ouvrier désignés par* chacune des commissions paritaires des services de placement créés par l'O.D. Cette commission doit se réunir chaque mois.

Doté d'une subvention modeste à ses débuts, mais progressive, l'O.D. connut des heures d'organisation difficiles. Un service unique exista d'abord sans spécialisation professionnelle, rue de Rivoli. Grâce aux statistiques mensuelles publiées au Bulletin municipal et qui sont une des fonctions de l'Office ,il est permis de voir la marche ascendante du nombre de placements effectués par lui. Les chiffres sont éloquents :

En décembre 1915 on compte 300 placements.

En décembre 1916, on en compte 3.000.

En octobre 1918, l'O.D. a effectué 10.500 opérations, ce qui représente environ le 1/3 du trafic du travail dans la Ville de Paris.

L'O.D. est organisé de façon à placer indistinctement hommes et femmes; le nombre de placements du dernier mois se divise de façon presque égale en 5.812 placements masculins et 4.631 féminins.

Mais plus encore que des chiffres, la visite de l'O.D., l'active bonne volonté de son directeur M. Touzaa, m'ont semblé pleines d'encouragements pour l'avenir.

Nous voici 38, boulevard Sébastopol, et nous pouvons observer le fonctionnement de l'Office dont l'extrême simplicité est une perfection lentement acquise par l'expérience journalière. Nous voyons comment on a réussi — et non sans peine — à habituer l'ouvrier, l'ouvrière, le patron, à renvoyer immédiatement une carte donnant le résultat de l'entrevue : simple réponse à un questionnaire ingénieux, qu'on jette à la poste *sans l'affranchir;* comment on est parvenu par une typographie habile à faire retenir l'adresse de l'O.D. ; comment un affichage prêt à l'avance répond instantanément aux demandes du jour. Toutes ces recherches indiquent bien l'esprit qui gère cette maison : ce n'est pas une *administration, c'est un organisme vivant,* régi à *la manière moderne* — j'allais dire américaine...

« Nous ne demandons qu'à faire mieux « déclarent sans fausse modestie, les directeurs. Nous tenons compte de toutes « les réclamations... quand elles sont justes. Notre double clientèle est difficile « à satisfaire : nous sommes les neutres « entre le patron et l'ouvrier — et quoi« que bienveillante, notre neutralité est « parfois suspectée, de part et d'autre ! Et « puis, nous sommes contraints à une dis« cipline sévère, qui mécontente parfois. « Si les femmes, le lundi matin (c'est le « grand jour du placement),arrivent avant « l'heure d'ouverture dans l'espoir bien « compréhensible de trouver plus sûre« ment un emploi, nous sommes obligés « de les renvoyer. Il faut beaucoup d'ordre, « de méthode, de fermeté. Nous y réussi« sons grâce à notre excellent personnel, « en grande partie féminin.

« Qu'on ne s'illusionne pas non plus, « poursuit M. Touzaa et qu'on n'espère pas « l'impossible ! L'O.D .peut faciliter le « placement dans la plus large mesure. Il « ne peut pas assurer l'échange immédiat, « ni le parfait équilibre entre l'offre et la « demande. Mais ce qu'il faut que com« prenne le monde des employeurs et des « *employés, c'est qu'en nous donnant sa* « *confiance, il collabore à notre tâche.* « Plus les demandes et les offres afflue« ront, plus nous serons prêts à satisfaire « les unes par les autres. »

S'il est une subdivision rationnelle en matière de placement, c'est celle par catégories de professions L'Office comporte déjà six bureaux installés autant que possible dans les quartiers où se groupent les industriels qu'ils alimentent. Ce sont :

Service de l'Industrie du Vêtement, 38, Boulevard Sébastopol (4e arr.)

Manœuvres, 2 bis Avenue Rapp (7e arr.)

Domestiques, 28, rue du Four (6e arr.)

Garçons de magasins ,5, rue François-Miron (4e arr.)

Restaurateurs-limonadiers, 2 bis, rue de la Jussienne (2e).

Autres professions, 50, rue de Rivoli.

« Non seulement ces divers bureaux « communiquent journellement entre eux, « mais ils demeurent en relations suivies « avec les offices départementaux de « province... »

Et voici justement que le timbre du téléphone interrompt M. Touzaa : « Allo? « Le bureau des gens de maison ? Déjà « des ouvrières d'usines qui viennent de« mander des places de domestiques ?...

« Voyez comme nous sommes dans un « centre vivant, repren dM. Touzaa, en « centre vivant, reprend M. Touzaa, en « sont dans ce service, nous n'avions « presque pas de demandes d'emploi... « Nous ne pouvions le faire connaitre... « Et, dès aujourd'hui... »

Au dehors, comme un puissant orchestre monte la clameur de Paris délivré : Il y a une heure, le canon annonçait l'armistice. L'Office départemental est aujourd'hui désert. Mais demain, la foule immense de la rue, la foule insouciante qui chante la victoire, l'emplira à nouveau.Et l'on comprend l'importance de son rôle... Mais M. Touzaa reste confiant, quoique perplexe :

« La tâche sera énorme. Ou bien nous « y suffirons et atteindrons à notre pleine « réalisation ; ou bien nous seront écra« sés par elle. »

Certes, le problème de l'après-guerre est trop vaste pour pouvoir le résoudre d'un coup !

Mais il serait à souhaiter, lors de la démobilisation, un intelligent rapprochement entre les questions si voisines de chômage et de placement. La *fiche de chômage* immédiatement transmise à l'*Office de placement* ne serait-ce pas l'utilisation rapide *du chômeur, dont le chômage* réduit au minimum ? Le patron qui est aussi le *contribuable,* comprendra-t-il aussi son intérêt à rester en rapports constants avec l'Office Départemental, soit pour lui demander du personnel, soit pour lui renvoyer celui qu'il ne peut momentanément utiliser et qu'il sera heureux de retrouver aux heures de rendement plus intense? Autant de questions auxquelles répondra l'avenir.

Régi, comme nous le disions plus haut, par une *commission paritaire,* l'Office départemental donne une occasion de relation fréquente à deux éléments qui ont tout à gagner en apprenant à se mieux connaître. Déjà, lors des troubles qui éclatèrent en 1917 dans le monde de la couture, c'est sous son toit qu'eut lieu une rencontre entre certain « *gréviculteur* » renommé et certain « *patron* » redoutable. De cette rencontre naquit une estime spontanée et réciproque, tout à fait imprévue...

« Un organe d'*apaisement social* » voilà selon l'heureuse expression de M. Touzaa, ce que voudrait créer, au lendemain de la guerre, son intelligente activité. N'y a-t-il pas dans ces mots le résumé de tout son programme ? Et n'est-ce pas un réconfortant et rare exemple que celui d'un fonctionnaire qui ose, qui agit, et reste au centre de la vie, animé d'un esprit libre, dirigé par ses idées, sa propre initiative, et celle de ses collaborateurs ?

(*à suivre.*)

Mayotte Marx.

LES LIVRES

SAINTS INITIES ET POSSEDES MODERNES, par Jean Finot.

L'observation des sectes religieuses en divers pays intéresse également le sociologue, le philosophe et le littérateur. Rien de surprenant donc à ce qu'elle ait tenté un écrivain qui, comme les grands polygraphes du XVIIIe siècle, a droit à chacun de ces titres. L'auteur de « Progrès et Bonheur » de « Préjugés et Problèmes des Sexes » et de tant d'autres œuvres originales, paraît cependant attiré vers les grands problèmes humains plus par une curiosité inlassable d'artiste amoureux de pittoresque et de contrastes, que par la soif scientifique de découverte du vrai; et il les traite plutôt, ces problèmes, en « humaniste — comme on disait à la Renaissance — qui se documente abondamment, groupe et présente habilement les détails caractéristiques, qu'en docteur qui enseigne, disserte, argumente et veut convaincre. Une nuance légère de scepticisme, un souffle large de tolérance sont répandus dans cet ouvrage, qui constitue d'ailleurs une mine très riche de réflexions et d'informations.

Ce qui se passe de nos jours parmi les paysans incultes de Russie, et — en nombre moindre — dans d'autres pays, donne une idée de la formation historique ou préhistorique des sociétés et des religions chez les peuples primitifs. On voit naître dans le cerveau d'un illuminé, sincèrement convaincu de sa mission, ou imposer par un habile exploiteur de la crédulité populaire, une croyance mystique quelconque, parfois immorale, souvent absurde; elle est accompagnée d'un certain pouvoir de magnétisme ou de suggestion chez le fondateur, favorisant les apparents « miracles ». Autour de ce fondateur qui se prétend un envoyé de Dieu, ou Dieu lui-même, se groupe un nombre plus ou moins grand de croyants, et la secte s'organise, avec ses rites, ses coutumes, quelquefois ses lois civiles, formant alors un petit Etat au sein d'une nation organisée. Ce dernier cas est celui des Mormons qui, après une longue lutte ont fini par s'installer aux Etats-Unis, malgré leur mode de vie entièrement opposé aux lois de la Fédération; c'est là une des expériences sociales les plus curieuses que l'Histoire puisse enregistrer.

On ne fera pas sans surprise la comparaison entre les sectes presque barbares de la Sibérie polaire et celles de pays où la civilisation est au degré le plus élevé de nouveauté et de raffinement, comme l'Amérique. Partout l'homme souffrant de misère, de chagrins ou simplement du prosaïsme de l'existence, cherche des compensations, soit dans la vie elle-même par un essai d'organisation meilleure de la société, et par la recherche du bien-être sur terre, soit dans un au-delà que l'imagination emplit de joies matérielles ou idéales, suivant l'âme des adeptes et celle du fondateur.

Cette aspiration vers le Mieux-Etre, cette ruée vers tous les bonheurs offerts, quelle que soit la main tendue, est tellement humaine qu'elle n'appartient en propre à aucun temps ni à aucun pays; mais on l'observe davantage là où la vie des déshérités est plus dure et la liberté moindre, et aussi là où le matérialisme, la lutte pour l'argent ont desséché les sources spirituelles de joie.

Dans les formes extérieures des religions seulement, les différences nationales s'accusent. Ce n'est qu'aux Etats-Unis qu'on peut concevoir un chef de religion banquier, menant de front la direction des consciences de ses adorateurs et la gérance de leur fortune (Dowiéisme).

Il y a quelque chose de profondément triste dans le développement de ces « religions » nées d'une aspiration vers l'Idéal, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus noble dans l'homme, et qui sombrent le plus souvent, par le déséquilibre de cerveaux surexcités ou débilités, dans un abîme moral de mercantilisme, de dépravation (les Klysty), de folie (Sœur Hélène) qui va jusqu'au suicide (Chadkine) et à l'assassinat (les Thugs de l'Inde). La grandeur de l'homme aboutissant à une telle misère, contraste pascalien qui trouble l'âme et humilie l'humanité entière en chacun de nous.

M. Finot, dont la tournure d'esprit, d'après ses ouvrages antérieurs, paraît plutôt optimiste, laisse au lecteur le soin de tirer cette conclusion désenchantée; mais il a soin de faire remarquer que les seules communautés viables sont celles qui conservent à leur base les principes de la morale, sur lesquels est fondée toute notre civilisation, d'après lesquels a été façonné notre esprit. Au milieu de ce naufrage d'idéals, il reste donc un roc solide où ancrer notre espoir dans le progrès de l'humanité, celui de la conscience morale.

Alice Berthet.

LES REVUES

M. Fernand Vandérem, parlant dans sa chronique littéraire de la « Revue de Paris », de deux grandes disparues, Marie Lenéru et Annie de Pène, distingue trois classes de « Dames de lettres »: celles qui, dans un corps féminin, recèlent un cerveau et un caractère d'homme, une Ackermann, une Clémence Royer; celles qui, en dépit du charme littéraire inhérent aux femmes, ont néanmoins manifestement subi l'empreinte des écrivains mâles, exemples Mme de Noailles, Mme d'Houville, Mme Colette; enfin celles qui ont tout gardé de la spontanéité et de l'ingénuité de leur sexe, qui écrivent sans modèle et sans maître, par un élan de leur nature, comme elles aimeraient, exemples une George Sand, une Desbordes-Valmore, et plus récemment une Lecomte du Nouy. C'est certainement à la première catégorie qu'appartenait Marie Lenéru et c'est dans la troisième que je rangerais plutôt Annie de Pène. »

Bien amusante, la classification; on ne sait trop pour qui elle est le plus flatteuse, pour celles dont le cerveau est jugé digne d'entrer dans un crâne masculin, suprême éloge, ou pour celles qui, gardant sagement l'ingénuité et la spontanéité de leur sexe, gagnent par là visiblement la préférence du critique.

Dans « La Revue » de décembre, le Dr Comsa expose l'un des rapports qui existent entre la question féministe et celle de la société des Nations. La reconnaissance de l'égalité des droits dans la famille, la consécration par la loi de l'égalité civique et politique des sexes à l'intérieur des nations, doivent précéder l'union de ces nations entre elles; M. Comsa ne dit pas, mais nous pouvons l'ajouter, que les nations étant formées d'hommes et de femmes, la Société des Nations ne devrait pas se composer d'hommes seulement, ou alors cette grande œuvre de justice de laquelle le monde espère tant de choses, aura, comme toute société du passé, l'injustice à sa base.

M. Henry Defert, dans la « Revue du Touring Club », réclame la renaissance des costumes locaux dans nos provinces. C'est à eux que l'Alsace et la Lorraine doivent d'avoir conservé leur physionomie charmante et originale des anciens jours. Et ce qui importe plus que le pittoresque (attrait des touristes et par conséquent source de richesse nationale), l'usage de ces costumes oblige l'entretien d'industries régionales de broderie, dentelles, coifffes, fichus, etc. L'appel des Syndicats d'initiative, écrit M. Defert, doit trouver un écho dans toutes ces contrées.

Carrières Féminines

COURS DE PUERICULTURE

Un cours de puériculture élémentaire sera fait en six leçons par Mme le Docteur Clotilde Mulon à l'Hôpital-Ecole Edith Cavell le samedi à 17 heures à partir du samedi 15 février.

Il est plus spécialement destiné aux femmes qui veulent se consacrer aux œuvres protectrices de la première enfance, à titre bénévole ou pour y chercher une carrière aussi intéressante qu'utile.

CESSATION DE L'EMPLOI DE DAMES AUXILIAIRES DANS L'ADMINISTRATION DE LA GUERRE

Par circulaire du 17 décembre 1918, le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Administration de la Guerre prescrit « de suspendre d'une manière générale, tout embauchage du personnel féminin régi par l'Administration du 1er décembre 1916. Les emplois de cette nature, tenus jusqu'ici par des militaires de la Réserve de l'Armée territoriale et qui vont se trouver vacants, seront pourvus au moyen de militaires des classes plus jeunes.

Notes sur la Musique

Samedi, 25 janvier, au « Parthénon », Mlle Bourdenet et de Mme Juliette Toutain-Grün.

Malgré l'absence momentanée de communications, le public ne fit point défaut. Soucieux de profiter, une fois de plus, de l'heureuse initiative qui nous a familiarisés avec tant de vrais talents et nous en a même révélé quelques-uns.

Bonne interprétation, par la toute gracieuse Mme L. Barthé (soliste des Concerts Colonne) des œuvres de Mme Toutain-Grün : « Heures douces », « L'Enfant-Jésus », « Chanson d'été ». A signaler particulièrement, un rondel, agréable et malicieux, chanté avec adresse et fraîcheur par cette artiste. Merveilleuse exécution par la jeune compositrice du « Nocturne » de Chopin.

Nous entendions pour la première fois la « Sonate » de Mlle Bourdenet, d'une noble conception, remplie de qualités et magistralement rendue par Mlle Marie Zimmermann que nous ne nous lassons pas de louanger. L'une des plus charmantes compositions du même auteur « Rêverie » nous a permis d'apprécier les danses artistiques de Mlle Jeanne Ronsay, d'Académia; mais pourquoi donc cette rêveuse, fine, grave, expressive, comme la musique qu'elle interprétait, avait-elle cru devoir se vêtir de ce fantaisiste et ...si court, si court costume sans style ni allure?...

Nous n'avions point le même reproche à lui adresser dans son interprétation des « Eglogues » de Mlle Bourdenet et de « Nuits d'Orient » de M. Maurice Bouquet, où elle se montra d'une sobriété toute classique, d'une parfaite sûreté de goût et partagea, avec Mlles J. et M. Zimmermann, Mme Barthé, Mlle de Tallias, la surprenante flûtiste, les applaudissements chaleureux de l'assistance.

Louise Lamarre-Lambert.

LIVRES NOUVEAUX

La Donna Italiana e la Nazione, conférence par Alice Schiavoni Bosio (Rome. Armani Evaristo.)

Pourquoi l'Amérique s'enrichit, par Charles Bastide (La Renaissance du Livre, collection America.)

Bulletin des Sociétés Féministes

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

La section de l'Unité de la Morale du « Comité National des Femmes Françaises » a tenu sa réunion chez sa présidente, Mme de Witt Schlumberger, le mardi 21 janvier.

Mlle Weyer y a fait une communication sur les agentes de police anglaises, ou **policewomen**, d'après des documents récents qui lui ont été communiqués d'Angleterre.

Il ressort de cette documentation que l'institution des **policewomen** est destinée à survivre à la guerre, grâce aux brillants succès qui ont couronné ses débuts. Ceux qui étaient le plus opposés aux **policewomen** ont témoigné en leur faveur; l'administration militaire et les chefs d'usines ont exprimé leurs félicitations aux organisatrices de cette institution qui s'est développée pendant la guerre d'une manière absolument remarquable et que nous voudrions bien voir fonctionner chez nous. Le chef de la police de Londres, sur le point de prendre sa retraite, répondit à une lettre de regrets que lui adressaient les agentes bénévoles ou **patrols** en les assurant qu'il se félicitait hautement des rapports qu'il avait eus avec elles, et que, en raison des services qu'elles avaient rendus, elles pourraient toujours compter sur son meilleur appui. Les **agentes bénévoles** deviennent **agentes de police** appointées après un certain stage suivi d'examen.

En Amérique, quatre **policewomen** ont été agréées par le service de la Sûreté, et on les a chargées de la police des mœurs. D'après un journal américain reçu récemment, les **policewomen** sont en train de mener, dans la ville de New Jersey, une campagne active contre les jeunes filles qui abusent des fards. Ayant reçu pleins pouvoirs des familles des jeunes filles, lorsqu'elles rencontrent celles-ci avec un visage enluminé elles les emmènent et les obligent à se savonner la figure. Inutile de dire que certaines des victimes ont essayé de protester; mais les policewomen sont fortes de leurs droits, ayant l'approbation des familles.

Mme Avril de Sainte-Croix a pris ensuite la parole pour narrer son voyage à New-York. Elle a fait part au comité de ce qu'elle a appris au sujet des tribunaux de nuit ou **night courts**, endroits où se jugent sur l'heure les cas de racolage et de prostitution nocturne. D'après Mme Avril, les rues de New-York sont absolument nettes; on peut s'y promener sans être exposé à y rencontrer des personnes à la recherche d'aventures; il ne faudrait pas croire néanmoins que la prostitution n'existe pas.

Les femmes arrêtées ne passent pas par un dépôt; elles sont jugées immédiatement et peuvent être remises en liberté sous caution. Lorsqu'elles sont condamnées, neuf jours leur sont accordés pour fournir des preuves de nature à les disculper. Leur caution est presque toujours fournie par les habitués des **night courts**, gens d'une moralité spéciale et très douteuse. Un point des **night courts** qui offre le plus grand intérêt, c'est que des femmes de la plus haute moralité y sont attachées sous le nom de **probation officers**, ou agentes d'enquête, et qu'elles y jouent un rôle considérable au point de vue du relèvement des femmes et de l'aide à leur apporter pour les retirer de la mauvaise voie. Il s'agit non seulement de condamner mais de sauver.

Il résulte de tout ce qu'a dit Mme Avril de Sainte-Croix que le respect de la femme est inné en Amérique, et que si les mêmes tares existent là-bas, elles y sont envisagées et réprimées d'une manière toute différente de chez nous.

Fait important : les femmes sont jugées par un tribunal régulier et non livrées à la bonne volonté de la simple police.

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Section d'Assistance et de prévoyance sociales

La dernière réunion de la Section a eu lieu le samedi 25 janvier dernier, au siège de la Section; un assez grand nombre de personnes étaient présentes, malgré la grève des transports qui gêna tant de Parisiens pendant deux journées entières.

L'ordre du jour comportait, outre la suite de l'étude sur la question des Dommages de Guerre, par Mme Henry Nathau, que « La Française » publiera in extenso, une conférence de Mme Odette Bussard sur les Cercles de Fermières.

C'est avec l'intérêt le plus vif que l'auditoire apprit l'histoire de ces cercles, qui sont une très belle manifestation de l'activité féminine rurale, et dont l'influence peut devenir si grande pour faciliter le **retour à la terre.** — C'est dans une contrée neuve que naquit cette forme nouvelle d'association: plus qu'ailleurs, les femmes éprouvèrent le besoin de s'y rassembler et de s'unir pour se défendre contre l'isolement, autant que de se procurer les avantages de la solidarité.

Les premiers cercles furent créés vers 1898 au Canada, puis on en vit surgir aux Etats-Unis, où ils furent des Women's Institutes copiés sur les Farmer's Institutes, et atteignirent bientôt le chiffre de 720. Mme Bussard cita le règlement du Cercle modèle de l'Illinois, dont le but est de « veiller au développement de la maison au moyen d'une sérieuse étude des sujets suivants :

1° Préparation des aliments, les meilleurs et les plus hygiéniques; 2° l'hygiène domestique au point de vue de la prophylaxie; 3° disposition de l'habitation, de la Cuisine. Etude des principes d'une bonne pratique de la science domestique, etc.

Pour l'Europe, c'est en Pologne, en Hongrie, et surtout en Belgique, que ces institutions furent le plus prospères avant la grande guerre. Dans ce dernier pays, surpeuplé et actif, ces organisations prirent un développement considérable et l'on relevait en 1912 un nombre de 183 cercles réunissant 21.461 membres!

En France, c'est vers 1910 qu'un campagne de la Société d'agriculture suscita ces créations. Pourtant le Cercle d'Avaux-le-Château (Ardennes), date de 1905. C'est le cercle coopératif-type pourvu de cours ménagers, d'une laiterie et réalisant la vente des produits de basse-cour en communauté.

Avec ceux du Cercle de Champagne auquel elle s'est rattachée, cette Association est affiliée aujourd'hui à la Section des Dames de la Société des Agriculteurs de France.

Des cercles de fermières se développèrent également dans la Brie, la Seine-Inférieure, la Somme, l'Oise.

La guerre entrava la réussite d'un grand nombre de ces institutions, si propres à arrêter l'exode rural. Aussi, Mme Bussard conclut en souhaitant que les Cercles de Fermières, générateurs d'énergie rurale, retrouvent une nouvelle impulsion aujourd'hui, afin d'aider à la rénovation agricole du pays, et particulièrement à celle des régions si éprouvées par 4 années de lutte sanglante.

Mme Weill, présidente, remercia vivement l'éloquente conférencière au nom de la Section; puis elle fit part de la lettre de Mme Jules Siegfried Fils, relatant les derniers renseignements obtenus par les « Unions d'œuvres pour la création du Centre d'Information des œuvres d'Assistance » dont l'organisation est en cours.

En terminant elle rappela que la prochaine réunion aurait lieu le samedi février, rue Pigalle N° 4, à 4 heures.

GROUPE SUFFRAGISTE DES BASSES-PYRENEES

Rapport moral

Nous voici enfin délivrés de l'horrible cauchemar qui nous poursuivait depuis plus de quatre ans ! On n'accumulera plus cadavres sur cadavres, ruines sur ruines et le bonheur renaîtra peu à peu dans les familles. Si notre groupe se réjouit vivement de voir renaître une nouvelle ère de paix, il a été douloureusement éprouvé durant cette guerre par la disparition de quelques-uns de ses militants les plus zélés : M. Ferpou qui avait voulu ouvrir sur « la Frontière » dont il était le directeur une tribune féministe et avait accepté de faire à Pau une conférence féministe en 1914; Mme Salès, sa vaillante présidente.

Passionnément suffragiste, Mme Salès mit au service de la cause qui lui était chère, non seulement son intelligence et son ardente conviction, mais aussi une grande partie de ses ressources. Grâce à ses libéralités, elle contribua puissamment à l'extension de l'idée féministe en Béarn. Aussi sa mort laisse-t-elle un vide profond dans nos rangs. Elle nous répétait sans cesse que le droit à la vie et le droit au travail étant le même pour les deux sexes, ceux de la femme ne sauraient lui être déniés. Aussi fut-elle heureuse d'apprendre que l'enquête sur le travail féminin permettait de constater que la femme intellectuelle (avocate, juge, étudiante, notaire), de même que la femme occupée à divers travaux manuels (paysanne, menuisier, barbier, chauffeur, chef de gare) faisaient honneur à leurs collègues masculins. C'est pour cette raison que le Groupe suffragiste des Basses-Pyrénées s'est préoccupé du développement intégral de l'adolescente au triple point de vue physique, intellectuel et moral. Il a participé aux travaux du Congrès du Comité des Amicales du Sud-Ouest, et de la Fédération féministe du Sud-Ouest : 29-30 mars 1918. Sur la question de la réorganisation de l'Enseignement les délégués à ce Congrès mixte, partisans d'une réforme de l'Enseignement, basée sur l'égalité de départ et la co-éducation, ont voté les conclusions présentées par Mme Dachary, au nom des groupements féministes béarnais. (Voir plus loin ces conclusions).

Afin de rallier le plus grand nombre possible d'adhérents, autour du drapeau suffragiste, il a choisi dans chaque canton des collectrices cantonales déléguées à la propagande, et il a été heureux de constater que le nombre de partisans du suffrage féminin grossissait de jour en jour. Des documents suffffragistes ont été envoyés à divers propagandistes en Ariège, dans le Gers, les Landes, le Lot-et-Garonne où de nouveaux groupements viennent de se former en vue de hâter l'émancipation féminine.

Partisan d'une liberté complète dans l'expression de la pensée, cause du réel progrès social, il a protesté contre l'arrestation des militants poursuivis pour délit d'opinion. Préoccupé par l'amélioration du sort de toutes les victimes de la guerre et notamment par le malheur des jeunes orphelins de guerre, il a participé aux Elections à l'Office départemental des Pupilles de la Nation. Sur 22 membres élus comme délégués par diverses associations philanthropiques, 2 femmes ont été élues. Parmi les élus, 3 hommes et 4 femmes font partie du Groupe suffragiste des Basses-Pyrénées.

Le Groupe n'a pas cessé de protester contre tous les votes timides de la Chambre relatifs à la question de l'alcool. Il estime en effet que les ravages croissants de l'alcoolisme compromettent sérieusement l'avenir du pays. Une race saine et vigoureuse pouvant seule assurer son relèvement social et moral, il est indispensable que l'alcool de bouche soit radicalement supprimé.

Il s'est aussi associé aux protestations bien justifiées de nombreuses fédérations féministes françaises relatives à la réglementation de la prostitution, non seulement parce que cette réglementation est un leurre au point de vue médical, mais aussi parce qu'elle proclame la déchéance de la femme qui ne doit plus être le jouet de l'homme mais son égale en droits et en devoirs.

Afin de libérer la femme par l'éducation intégrale et l'amour du travail, le Groupement suffragiste des Basses-Pyrénées a proposé à l'étude du prochain Congrès de la Fédération féministe du Sud-Ouest la Réforme du Costume féminin. Il espère que la femme nouvelle ne portera plus atteinte à sa santé par le port d'un corset trop serré, de coiffures encombrantes, de chaussures à talons hauts et qu'elle se libérera des caprices d'une mode ridicule qui grève lourdement le budget familial. Ainsi, elle sera plus capable de remplir ses devoirs de famille et ses devoirs sociaux.

Enfin, le groupe suffragiste s'est constamment préoccupé de la question du vote féminin. Il a constaté avec joie les progrès du vote des femmes en Amérique, en Angleterre, et, tout récemment, en Russie, en Autriche-Hongrie et en Allemagne. Malheureusement la France qui a été l'une des premières nations à proclamer les droits de l'homme, risque d'être la dernière à proclamer ceux de la femme. Les féministes pyrénéennes estiment que l'expérience de quatre années de guerre a suffisamment prouvé la valeur physique, intellectuelle et morale de la femme française ; aussi regrettent-elles que le rapport Flandin lui accorde moins de droits que le rapport Buisson déposé en 1906, puisqu'il fixe à 30 ans la condition d'âge nécessaire pour voter et que les conseillères municipales ne pourront être déléguées sénatoriales. Elles ont le ferme espoir que les récents meetings organisés au sujet du vote féminin et l'arrivée en France de Wilson, le libérateur des peuples et l'ardent apôtre suffragiste arriveront à vaincre l'indifférence de bon nombre de nos parlementaires. Finiront-ils par comprendre que la cause suffragiste est intimement liée à la question de la paix et du relèvement social et moral de notre pays ?

Compte-rendu financier

Cotisations cantonales : 207 adhésions en 1918 : Biaritz : 38 fr. ; Morlaas : 11 fr. ; Espelette : 15 fr. ; Arzacq : 13 francs ; Saint-Etienne de Baïgorry : 14 fr. ; Ney : 5 francs ; Thèze : 6 francs ; Lembeye : 8 fr.; Garlin, 11 fr.: Pau-Ouest, 875 cotisations individuelles: 75 fr. Total: 286 fr. En caisse au 31 décembre 1917: 147 fr. 40; Montant total des recettes au 31 décembre 1918: 426 fr. 20. Montant des dépenses : 211 fr. [illegible] En caisse au 31 décembre 1918 : 214 fr. [illegible]

Protestation contre l'insuffisance du Rapport Flandin

Le Comité du Groupe suffragiste des Basses-Pyrénées, réuni à Pau le 18 janvier 1919, considérant que dans l'exposé des motifs du rapport Flandin il est reconnu que les femmes françaises ont prouvé leur valeur physique, intellectuelle et morale dans toutes les branches de l'activité sociale, qu'elles ne sont donc pas inférieures aux 20 millions de femmes américaines, anglaises, norvégiennes, suédoises, danoises, finlandaises, hollandaises, portugaises, russes, allemandes, austro-hongroises qui possèdent le suffrage complet.

Qu'il est injuste et anti-démocratique d'obliger les citoyennes françaises à obéir à des lois qu'elles n'ont pas consenties; que les femmes en général et les travailleuses en particulier ne pourront efficacement revendiquer leurs droits qu'au moyen du bulletin de vote.

Que c'est uniquement pour faire une concession aux adversaires du féminisme que M. Flandin ne demande actuellement le droit de vote et d'éligibilité que pour les Conseils municipaux, que son rapport est, après 12 ans d'attente, un recul sur celui de M. Buisson ; proteste contre ce rapport et décide de mener une campagne énergique auprès de tous les corps élus et des organisations ouvrières afin de proclamer la liberté et l'égalité des droits pour tous les Français, sans distinction de sexe.

La secrétaire du Groupe suffragiste des Basses-Pyrénées :

M. Dachary.

COURRIER DES LECTEURS

Mme D. à M. — Tous nos remerciements pour vos vœux et votre lettre et son contenu. Nous apprécions tout particulièrement les aides semblables qui nous permettent de faire une utile propagande.

Une abonnée, qui écrit d'un « Foyer du Soldat ». — Nous ne tenons compte que des lettres signées. Mais vous pouvez voir, d'après ce numéro même, que les grandes Sociétés féministes et « La Française » sont d'accord avec vous pour protester contre la mesure qui vous indigne, et qui, malgré l'affirmation de certains quotidiens toujours trop pressés d'enregistrer les insuccès apparents du féminisme, n'a rien encore de « définitif ».

Mlle Band. — Très certainement nous sommes satisfaites. Si toutes nos abonnées voulaient vous imiter, nous doublerions le nombre des abonnées chaque semaine! Et quelle belle vitalité nous pourrions donner à « La Française »! Notre Directrice va beaucoup mieux. La convalescence sera très longue encore. Merci.

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Il est seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche, Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

BIERES

BIERE FANTA non alcoolisée

BIERE spéciale pour nourrices

BIERE de TABLE

6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 12-[illegible]

La Gérante : JANE MISME.

Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris

ECOLE ROY

7, rue Lagrange

PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE

COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Carrières officielles des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance. PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

TREIZIEME ANNEE — N° 492

ABONNEMENTS

France . . . . Un an 8 fr.

Etranger . . . . — 10 fr.

LE NUMERO :

France . . . . 10 centimes

Etranger . . . . 15 —

Aux bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES

Agence Parisienne de Publicité

16, Rue Drouot, Paris

TÉL. : GUT. 55-38

DES CERCLES pour les Rural

Après l'avenir, le présent. Après [...] tendu les novices, écoutons les [...] tes, celles qui ont déjà prononc[...] eux qui les lient à la terre. Cell[...] aussi s'inquiètent, écrivent et deman[...] des lumières.

« J'ai quitté Paris il y a cinq [...] pour me fixer à la campagne où j'e[...] voyais un vaste champ d'action, [...] laissé à mon gré », m'écrit Mlle [...] L... « Des obligations de fa[...] m'ont empêchée d'aller à l'étran[...] pour y acquérir, dans une école [...] ciale, les connaissances techniques [...] j'aurais souhaité posséder. J'ai [...] dû me borner à consulter des livr[...] à m'initier peu à peu sur place, [...] choses agricoles, dans le petit dom[...] où je suis installée.

« Mon expérience — si courte [...] modeste soit-elle, suffit à me mon[...] tout ce qu'il y aurait à faire, tan[...] point de vue pratique qu'au poin[...] vue social. Et je constate que, con[...] rement à l'opinion courante, les [...] de la campagne ne se défient pas [...] ment des idées qu'on leur sugg[...] du moment qu'ils se rendent co[...] qu'on ne les émet pas par intérêt [...] sonnel et qu'on reconnaît, par aill[...] leur compétence sur certains points [...] leur tiennent à cœur.

Mais des efforts isolés seront touj[...] moins efficaces qu'une concentr[...] des bonnes volontés vers un but [...] ligue. Aussi, je serais heureuse, [...] mon compte personnel d'entrer [...] rapport avec les personnes qui s'i[...] ressent à ces questions d'une fa[...] active — (il doit s'en trouver, parmi [...] abonnées de *La Française*) surtou[...] elles habitaient dans la région breto[...] où l'initiative manque tant. Je se[...] fais disposée, dans la mesure de [...] moyens et de mes capacités, à colla[...] rer à toute tentative d'organisation [...] d'amélioration en matière rurale.

« Si vous êtes du même avis que [...] sur la nécessité de grouper celles [...] veulent travailler dans le même s[...] — volontaires, propriétaires ou au[...] — j'espère que vous trouverez le mo[...] de les aider à se connaître et que v[...] voudrez bien le leur indiquer. »

Bien des fois déjà, nous avons [...] l'occasion de constater ce même d[...] chez des femmes habitant la cam[...] gne. Il est certain qu'on y man[...] surtout du superflu, « ce superflu [...] indispensable que le nécessaire », co[...] me dit l'autre, et représenté, en [...] pèce, par un lien entre toutes ces [...] les. C'est là ce qu'il faudrait d'abor[...] société, ligue ou cercle avec son or[...] ne. Et voilà où serait le rôle admira[...] du *Cercle de Fermières* que tant [...] pays, Etats-Unis, Canada, Belgiq[...] etc., possèdent depuis longtemps et [...] sont de puissantes associations se [...] veloppant si rapidement que les E[...] en créaient 300 de 1900 à 1910, [...] Canada inscrivait plus de 140.000 [...] rences aux conférences des cercles [...] 1910 ; la Belgique passait de 115 me[...] bres en 1906 à plus de 13.000 en 1911.

Les cercles ont fait une timide [...] parition en France, en Seine-Inférie[...] notamment où nous donnâmes à Ro[...] en 1912, une conférence sur l'invita[...] même du Cercle des Fermières de l'[...] rondissement. Il faudrait souhaiter l[...] développement intensif comme [...] des œuvres les plus utiles d'apr[...] guerre, car ils n'apportent pas seu[...] ment à la vie rurale le « superflu [...] de relations agréables, d'échanges [...] tellectuels très nécessaires, mais enc[...] ils constituent le plus précieux des [...] des d'instruction et d'éducation mutu[...] les.

Leur rôle irait peut-être même p[...] loin encore. Pourquoi leur fond de [...] serve ne constituerait-il pas une so[...] de *banque féminine,* pouvant accomp[...] ce que ne fait pas le syndicat agric[...] forcément restreint et toujours offici[...] La visite reçue dernièrement d'une a[...] cultrice — encore une volontaire a[...] cole — en quête de capitaux — bien [...] times ! Il s'agissait de 5.000 fr. ! [...] pour intensifier sa production de cér[...] les, nous a laissé le regret de ne pouv[...] l'aider plus efficacement qu'en lui do[...] nant quelques adresses personnelles. [...] voit très bien, le *Cercle* de sa région [...] qui est la riche et économe Bourgog[...] — lui consentant un prêt, selon sa « [...] leur » comme disent les Améri[...] laquelle est assurément connue dans [...] pays où elle cultive depuis des anné[...]

Une agricultrice suédoise qui rè[...] sur *cinq mille hectares* et qui voul[...] emporter de France quelques renseig[...] ments sur la condition des rurales, no[...] demandait récemment si « réellemen[...] y avait ici des femmes qui dirigeass[...] des exploitations et s'il y avait un m[...] vement dans cette voie ». Quelle répo[...] n'eût été que de montrer un *Cercle* [...] plein fonctionnement ! Et comme [...] rement, faire toucher du doigt à [...] étrangère l'œuvre de l'admirable [...] taire française qui, de tous temps, d[...] toutes les régions, a su se mettre à [...] hauteur des tâches les plus difficile[...] ce qui lui manque seulement, ce [...] manque à toutes, c'est simplement [...] nous mettre en valeur, de nous fa[...] connaître comme nous sommes réel[...] ment.

Il y a de bonnes, d'excellentes cho[...]

Voir « La Française » du 1er février.